

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**

Worktop Oil

**N° de produit**

-

**Numéro d'enregistrement (REACH)**

Sans objet

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

les surfaces en bois, à l'intérieur

**Utilisations déconseillées**

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom et adresse de l'entreprise**

WOCA Denmark A/S

Tværvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

Tel: +45 99585600

Fax: +45 99585636

**Personne à contacter**

LFH

**Courriel**

info@ttwoodcare.com

**Fiche de données de sécurité rédigée le**

24-02-2017

**Version de la fiche de données de sécurité**

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Mention(s) de danger**

-

**Conseil(s) de prudence**

Précautions

-

générales

-

Intervention

-

Stockage

-

Élimination -

Contient -

### 2.3. Autres dangers

Contient des huiles siccatives. Risque d'auto-inflammation. Une fois les renversements, tissus utilisés, etc. ramassés, stocker dans des conteneurs ignifugés d'élimination des déchets avant destruction. Le produit contient du produit solvant organique. L'exposition répétée aux produits solvants organiques peut provoquer des lésions du système nerveux et des organes internes tels que le foie et les reins.

#### Autre étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. (EUH210)

Autre -

#### COV

VOC-MAX: 260 g/l, TENEUR MAXIMALE EN COV (A/i (PS)): 500 g/l.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM : Hydrocarbons, C11-C14 n-alkanes, isoalkanes, cyclic,  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 64742-47-8 N° CER: 265-149-8 N° REACH: 01-2119456620-43  
 PROPORTION : 15-25%  
 CLASSIFICATION CLP : Asp. Tox. 1  
 H304, EUH066  
 NOTE: S

NOM : Hydrocarbons, C12-C15, n-alkanes, isoalkanes, cyclic,  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° REACH: 01-2119453414-43  
 PROPORTION : 3-5%  
 CLASSIFICATION CLP : Asp. Tox. 1  
 H304, EUH066  
 NOTE: S

NOM : Naphtha (petroleum), hydrotreated heavy  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CAS: 64742-48-9 N° REACH: 01-2119457273-39  
 PROPORTION : 1-3%  
 CLASSIFICATION CLP : Asp. Tox. 1  
 H304, EUH066  
 NOTE: S

NOM : Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-hydro-omega-hydroxy-, mono-C12-14-alkyl ethers,  
 NUMÉROS d'IDENTIFICATION: N° CER: 614-543-1  
 PROPORTION : <0.05%  
 CLASSIFICATION CLP : Skin Irrit. 2, Aquatic Chronic 3  
 H315, H412

(\*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles  
 S = Produit solvant organique.

#### Autres informations

ATEmix(inhale, vapour) > 20  
 ATEmix(dermal) > 2000  
 ATEmix(oral) > 2000

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

#### **Contact visuel**

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

#### **Ingestion**

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

#### **Brûlure**

Sans objet

#### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunene particulier

#### **Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucunene particulier

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas d'exigences particulières.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

En raison du risque d'auto-inflammation, tout déchet provenant du produit, brouillard de pulvérisation et chiffons souillés etc. doivent être conservés dans un endroit ignifugé dans des conteneurs hermétiques, sinon, les déchets doivent être brûlés. La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique « Équipements de protection individuelle/ Contrôle d'exposition » pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

#### Température de stockage

Stocker à l'abri du gel.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition

Pas d'informations

#### DNEL / PNEC

Pas d'informations

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

#### Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

#### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

#### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

#### Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



#### Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

#### Équipements respiratoires

Si la ventilation sur le lieu de travail n'est pas suffisante, utilisez un demi-masque ou un masque complet avec des filtres adaptés et un appareil de protection respiratoire alimenté en air. Le choix dépend de la situation de travail concrète et de la durée du travail avec le produit.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés, qui ont été approuvés selon EN type 6 et Catégorie III.

#### Protection des mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. Voir les instructions du fabricant.

#### Protection des yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|               |                               |
|---------------|-------------------------------|
| Etat physique | Liquide                       |
| Couleur       | Plus de couleurs              |
| Odeur         | Faible                        |
| pH            | Aucune information disponible |

|  |                               |
|--|-------------------------------|
| Viscosité (40°C)   | ca 50 mm <sup>2</sup> /sek    |
| Densité (g/cm <sup>3</sup> )   | 0,9-1,1                       |
| <b>Changement d'état</b>   |                               |
| Point de fusion (°C)   | Aucune information disponible |
| Point d'ébullition (°C)  | Aucune information disponible |
| Pression de vapeur   | Aucune information disponible |
| <b>Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie</b> |                               |
| Point d'éclair (°C)  | >100                          |
| Inflammabilité (°C)  | Aucune information disponible |
| Inflammation spontanée (°C)  | Aucune information disponible |
| Limite d'explosivité (Vol %)   | Aucune information disponible |
| <b>Solubilité</b>  |                               |
| Solubilité dans l'eau  | Non soluble                   |
| n-octanol/coefficient d'eau  | Aucune information disponible |
| <b>9.2. Autres informations</b>                                      |                               |
| Solubilité dans la graisse (g/L)                                     | Aucune information disponible |

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

### 10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

| Substance                          | Espèce | Test | Voie d'exposition | Valeur                     |
|------------------------------------|--------|------|-------------------|----------------------------|
| Naphtha (pétroleum), hydrotrea...  | Rat    | LD50 | Oral              | >5000mg/kg                 |
| Naphtha (pétroleum), hydrotrea...  | Rat    | LD50 | Dermique          | >2000mg/kg                 |
| Naphtha (pétroleum), hydrotrea...  | Rat    | LC50 | Inhalation        | >5000mg/m <sup>3</sup> /4h |
| Naphtha (pétroleum), hydrotrea...  | Rat    | LC50 | Inhalation        | >5000mg/m <sup>3</sup>     |
| Naphtha (pétroleum), hydrotrea...  | Rat    | LD50 | Oral              | >5000mg/m <sup>3</sup>     |
| Naphtha (pétroleum), hydrotrea...  | Lapin  | LD50 | Dermique          | >5000mg/m <sup>3</sup>     |
| Hydrocarbures, C11-C14 n-alkane... |        |      |                   |                            |
| Hydrocarbures, C11-C14 n-alkane... |        |      |                   |                            |
| Hydrocarbures, C11-C14 n-alkane... |        |      |                   |                            |

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

#### Cancérogénicité

Aucune information disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique**

Aucune information disponible

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée**

Aucune information disponible

**Danger par aspiration**

Aucune information disponible

**Effets sur le long terme**

Effets neurotoxiques : Le produit contient un solvant qui peut avoir un effet sur le système nerveux. Les symptômes de neurotoxicité peuvent être; la perte d'appétit, des maux de tête, des vertiges, des acouphènes, des picotements sur la peau, sensibilité au froid, crampes, concentration Une exposition répétée aux produits solvant peut réduire la couche de graisse naturelle de la peau. La peau sera alors exposée à l'absorption de produits dangereux tels que par ex. les allergènes.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

| Substance                     | Espèce | Test | Durée | Valeur |
|-------------------------------|--------|------|-------|--------|
| Aucune information disponible |        |      |       |        |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

| Substance                     | Biodégradable dans l'environnement aquatique | Test | Valeur |
|-------------------------------|--|------|--------|
| Aucune information disponible |  |      |        |

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

| Substance                     | Potentiel bioaccumulable | LogPow | BCF |
|-------------------------------|--------------------------|--------|-----|
| Aucune information disponible |                          |        |     |

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas d'informations

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Pas d'informations

**12.6. Autres effets néfastes**

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

**Déchets**

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

**Étiquetage spécifique**

-

**Emballages pollués**

Pas d'exigences particulières.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 – 14.4**

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

**ADR/RID**

|  |   |
|--|---|
| 14.1. Numéro ONU                                   | - |
| 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU | - |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport        | - |
| 14.4. Groupe d'emballage                           | - |
| Notes  | - |
| Code de restriction en tunnels                     | - |

**IMDG**

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>UN-no.</b>                | - |
| <b>Proper Shipping Name</b>  | - |
| <b>Class</b>                 | - |
| <b>PG*</b>                   | - |
| <b>EmS</b>                   | - |
| <b>MP**</b>                  | - |
| <b>Hazardous constituent</b> | - |
| <b>IATA/ICAO</b>             |   |
| <b>UN-no.</b>                | - |
| <b>Proper Shipping Name</b>  | - |
| <b>Class</b>                 | - |
| <b>PG*</b>                   | - |

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### Limites d'utilisation

Les jeunes de moins de 18 ans ne doivent pas être exposés au produit, cf. la directive 94/33/CE du Conseil.

Les femmes enceintes et allaitantes ne doivent pas être exposées aux effets du produit. La prise en compte des risques et les mesures techniques à adopter ou l'aménagement du lieu de travail pour faire face à de tels effets nocifs doit donc être évaluée.

##### Demandes de formation spécifique

-

##### Autre

-

##### Sources

Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au travail.

Directive 2004/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules, et modifiant la directive 1999/13/CE.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 - Provoque une irritation cutanée.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.





**Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1**

-

**Autres symboles mentionnés à la rubrique 2**

-

**Autre**

Conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 (SGH) l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:

La classification du mélange au regard des risques physiques basés sur les données expérimentales. Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

**Homologué par**

LFH

**Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)**

-

**Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)**

-